



Réf : 3_région_12_1_x370

Titre : S.M. le Roi Mohammed VI La régionalisation avancée va imprimer une forte impulsion à notre modèle de développement

Publié le : 21.08.2010 | 13h00

S.M. le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a souligné que la régionalisation avancée et la large déconcentration ont pour finalité ultime d'imprimer une forte impulsion à notre modèle original de développement et d'organisation institutionnelle.

«Fidèle à l'esprit de l'épopée du 20 Août, Nous avons œuvré à la réalisation d'importants acquis et entrepris des réformes profondes visant à consolider l'édifice de l'Etat marocain moderne», a affirmé le Souverain dans un discours adressé vendredi à la Nation, à l'occasion du 57e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple

Afin de conforter les progrès réalisés par notre pays dans la pratique de la décentralisation, a ajouté S.M. le Roi, «Nous avons procédé au lancement du chantier de la régionalisation avancée, dont la vocation est de raffermir la bonne gouvernance territoriale et de stimuler la dynamique de développement intégré»

Le Souverain a précisé que c'est dans ce cadre que «Nous assurons, avec un vif intérêt et une grande considération, le suivi constant et assidu des travaux de la Commission consultative de la régionalisation, qui bénéficie de toute Notre confiance», saluant les efforts déployés par le président et les membres de cette instance et insistant sur le caractère «délicat» de la mission qui lui a été confiée

S.M. le Roi a souligné qu'en égard aux enjeux qu'elle représente pour l'avenir du Maroc, en termes d'unité, de démocratie et de développement, la conception générale du modèle maroco-marocain de la régionalisation souhaitée constitue le point de départ d'un processus long et ardu, exigeant une action résolue à quatre niveaux

Le premier niveau consiste à faire mûrir ce projet par un travail de sensibilisation dans le cadre d'un débat national large et constructif, et par un effort de mobilisation pour lui assurer un soutien fort et garantir sa réussite en favorisant son appropriation par tous, a indiqué S.M. le Roi qui a ajouté que le deuxième niveau concerne la mise au point d'une feuille de route «claire et bien définie», le but étant d'assurer une mise en œuvre judicieuse et graduelle de ce projet, avec la contribution des instances qualifiées et compétentes, et la mobilisation des mécanismes institutionnels et d'autres instruments de développement adéquats et efficaces.

S'agissant du troisième niveau, S.M. le Roi a invité le gouvernement à s'atteler à l'élaboration d'une Charte de déconcentration prévoyant essentiellement le transfert aux régions, des attributions et des ressources humaines et financières nécessaires, car point de régionalisation dans le cadre de la centralisation, alors que le quatrième niveau a trait à la contribution active des partis nationaux sérieux à la préparation et l'encadrement d'élites aptes à assurer la bonne gestion des affaires régionales

Le Souverain a relevé que la régionalisation avancée et la large déconcentration ont pour finalité ultime d'imprimer une forte impulsion à notre modèle original de développement et d'organisation institutionnelle

«C'est pourquoi, a dit S.M. le Roi, Nous avons constamment œuvré pour ouvrir la voie à la concrétisation de ce choix stratégique qu'est le Maroc unifié des régions. Nous nous y employons à travers les chantiers de développement humain et durable que Nous conduisons, par le biais des ambitieux plans sectoriels nationaux à composante régionale que Nous mettons en place, et au moyen des infrastructures dont Nous dotons le pays».



Le Souverain a souligné qu'il s'agit d'un tournant historique dans le processus d'émancipation de notre pays en matière de développement, puisqu'outre une ouverture accrue du Maroc sur le monde et une plus grande synergie entre ses régions, il a été possible de désenclaver les zones reculées et marginalisées, et de mettre un terme définitif à l'adage colonial d'un Maroc utile et un Maroc inutile

«Nous avons également entrepris, a poursuivi S.M. le Roi, de doter le Maroc des moyens nécessaires à une exploitation optimale du potentiel dont Dieu L'a gratifié en matière d'énergies renouvelables et propres, en prélude à la réalisation d'un véritable exploit historique, celui de s'affranchir progressivement de la dépendance énergétique, de dégager de nouvelles ressources pour le développement et de créer plus d'emplois au profit de nos jeunes».

Le Souverain a souligné, en conclusion, que l'exploitation judicieuse et optimale de l'évolution en cours dans le processus de développement humain et durable, passe par la libération des énergies de notre jeunesse et sa qualification.

Source : MAP 21/08/2010